

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 38-2026****SÉANCE DU 02 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27  
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 25

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de Mme. Sonia TREVIEN, Maire, dûment convoqués le vingt-cinq mars deux mille vingt-six.

**Présents** : TRÉVIEN Sonia, COUDERT Éric, BROOKBANK Katy, GABORIAUD Sébastien, MARTEAU Cédric, MIRC Laurence, COSSARD Nicolas, PERRAUD Nathalie, VIOLLEAU Sébastien, DUMAS Sandrine, NAUD Sébastien, SCHAFF Caroline, DEVILLERS Didier, SWARTVAGHER Swea, CHAIGNE Sébastien, DELAVEAU Françoise, GAUTREAU Philippe, BAUDIN Josiane, SWARTVAGHER Frédéric, VIGNERON Fabricia, VALERO Gérard, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, VEDDA-BOIJOUX Agnès, CUVILLIER Armelle.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Pouvoirs** : Mme DRAPEAU Nathalie a donné procuration à Mme TREVIEN Sonia.  
M. PAYET Patrice a donné procuration à Mme GUEVEL Stéphanie.

**OBJET : COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :**

En vertu de l'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Dans la première réunion, les commissions désignent un vice-président ou rapporteur qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Les élus sont donc représentatifs des différentes listes selon les modalités de la représentation proportionnelle. Ils doivent tous être désignés nominativement par les membres du Conseil Municipal au prorata des résultats effectués par chaque liste lors de la dernière élection municipale.

Le fonctionnement des commissions communales est précisé dans le règlement intérieur.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.**

Mme Le Maire invite l'assemblée à former les différentes commissions, à savoir :

**AR Prefecture**

017-211701461-20260402-D2026\_38-DE  
Reçu le 08/04/2026  
Publié le 08/04/2026

Commission Finances :

Président : Mme Le Maire

Vice-Président : M. Cossard Nicolas

Membres : Brookbank Katy, Devillers Didier, Drapeau Nathalie et Payet Patrice.

Commission Enfance Jeunesse, Affaires Scolaires, Restauration Scolaire et Action Sociale :

Président : Mme Le Maire

Vice-Présidente : Mme Drapeau Nathalie

Membres : Baudin Josiane, Talbot-Vigneron Fabricia, Dumas Sandrine, Delaveau Françoise et Vedda-Boijoux Agnès.

Commission Travaux (Bâtiments, voirie, réseaux, cimetière) :

Président : Mme Le Maire

Vice-Président : M. Coudert Eric

Membres : Chaigne Sébastien, Schaff Caroline, Gautreau Philippe, Valero Gérard, Drapeau Nathalie et Dautricourt Arnaud.

Commission Culture, patrimoine, tourisme, associations et fêtes et cérémonies :

Président : Mme Le Maire

Vice-Présidente : Mme Mirc Laurence

Membres : Naud Sébastien, Dumas Sandrine, Delaveau Françoise, Perraud Nathalie et Guével Stéphanie.

Commission Urbanisme, Aménagement et environnement :

Président : Mme Le Maire

Vice-Président : M. Gaboriaud Sébastien

Membres : Marteau Cédric, Swartvagher Swea, Violleau Sébastien et Dautricourt Arnaud.

Commission de contrôle des listes électorales : 5 conseillers municipaux dont 3 de la liste majoritaire Delaveau Françoise, Dumas Sandrine, Perraud Nathalie, Vedda-Boijoux Agnès et Guével Stéphanie.

Commission Agricole (extramunicipale) :

Président : Mme Le Maire

Vice-Président : M. Marteau Cédric

Membres : Coudert Eric, Gaboriaud Sébastien, Violleau Sébastien, Swartvagher Swea, Swartvagher Frédéric et Dautricourt Arnaud.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver les différentes commissions et leurs compositions.**

Fait et délibéré en séance,

Le 02/04/2026

Mme le Maire, Sonia TREVIER

Le secrétaire de séance

Mme Katy BROOKBANK

